

République Française
 Arrondissement de CHATEAU-GONTIER
 Département de la Mayenne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LA ROË (53350)

L'an deux mil vingt-quatre, le onze décembre, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni à la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaéтан, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 2 décembre deux mil vingt-quatre.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 2 décembre deux mil vingt-quatre.

Étaient présents : M. CHADELAUD Gaéтан, Mme DREUX Sonia, Mme GIRET Marie-Paule, M. DUCHET Charles, Mme COUILLARD Nancy, M. DERSOIR Sylvain, Mme Justine BOISHUS et M. PESLERBE Jean-Claude formant la totalité des membres en exercice

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Sonia DREUX

Ajout à l'ordre du jour : informations complémentaires sur la vente du 5 rue des Chanoines

Rectification de la décision modificative n°2

Pour les amortissements, un dépassement de crédits budgétaires au compte 681 chapitre 042 pour un montant de 0,11 €. Une décision modificative doit être prise pour corriger le budget.

Dotations aux amortissements		Autres charges diverses de gestion courante	
681/042	+ 0,11 €	65888/65	- 0,11 €

MODIFICATION :

Pour équilibrer les chapitres 042 en dépenses de fonctionnement et 040 en recettes d'investissements

Amortissements des biens mobiliers		Subventions	
28041411/040	+ 0,11 €	1323/13	- 0,11 €

Chapitre 042 et 040 : 5 926,30 €

Référent pour la gestion des déchets

Lettre du service « Déchets – Voirie » du Pays de Craon :

Dans le cadre de la mise en place du programme de réduction et valorisation des déchets alimentaires et des déchets verts, la Communauté de Communes du Pays de Craon est amenée à mettre en place des actions en partenariat avec les communes.

Dans un objectif de réactivité et de simplicité, il a été convenu lors de la commission déchets du 10 septembre 2024, de demander à chaque commune de nous transmettre le nom d'une personne référente pour toutes les questions liées à la gestion des déchets et plus particulièrement biodéchets et déchets verts.

Le référent joue un rôle de relais, les missions confiées sont de faire le lien avec le conseil municipal, les habitants, les associations ou les structures collectives et le service déchets de la Communauté de Communes du Pays de Craon. Il contribue au développement sur le terrain d'actions initiées par la Communauté de Communes. Il peut aussi collecter de nouvelles idées et se faire le porte-parole d'initiatives locales.

Référent Biodéchets : Jean-Claude PESLERBE

Location café

Des demandes de privatisation du café ont été formulé auprès de Monsieur Le Maire pour des personnes extérieur à la commune.

Il est donc proposé d'effectuer un contrat de location du café pour un maximum de 40 personnes.

Un inventaire sera effectué à chaque location. Le tarif de la vaisselle cassée est le suivant :

Tasse à café	2 €
Verre	2 €
Cuillère à café	1,5 €

Un chèque de caution de **1 500 €** sera demandé à la réservation. Le tarif de la location s'élève à 150 € pour personne extérieur à la commune / hors boissons – hors service

Frais pour casse au même tarif que pour la salle de la Basse-cour

Tarif location de la salle de la basse-cour en 2025

Augmentation de 2%

Basse-cour	Commune				Hors commune			
	Sans chauffage		Avec Chauffage		Sans chauffage		Avec chauffage	
	n-1	Sans Chauffage	n-1	Avec Chauffage	n-1	Sans Chauffage	n-1	Avec Chauffage
Vin d'honneur	58.39 €	59.56 €	81.00 €	82.62 €	80.65 €	82.26 €	103.60 €	105.67 €
Journée (7h à 19h)	81.75 €	83.39 €	104.20 €	106.28 €	107.00 €	109.14 €	130.25 €	132.86 €
Journée + soirée (7h à 8h le lendemain)	126.00 €	128.52 €	148.60 €	151.57 €	149.00 €	151.98 €	171.70 €	175.13 €
Forfait 2 jours (de 7h le 1er jour à 8h le surlendemain)	175.60 €	179.11 €	220.75 €	226.17 €	221.80 €	226.24 €	267.40 €	272.75 €
Demi-Journée supplémentaire	41.60 €	42.43 €	54.70 €	55.79 €	53.05 €	51.11 €	65.15 €	66.45 €
Cuisine en semaine ½ journée supplémentaire	41.60 €	42.43 €	54.70 €	55.79 €	53.05 €	54.11 €	65.15 €	66.45 €

Tarifs concessions 2025

Augmentation de 2 %

Concession	n-1	Tarif 2025	n-1	Tarif 2025	n-1	2025
Cimetière		1m²		2m²		Cavernes
Temporaire 15 ans	16 €	16.32 €	28.45 €	29.02 €	603.45 €	615.52 €
Trentenaire	28.45 €	29.02 €	57 €	58.14 €	629 €	641.58 €
Cinquantenaire	45.20 €	46.10 €	90.45 €	92.26 €	646 €	658.92 €

Location cabanon

Le propriétaire du 9 faubourg Sainte Anne souhaite louer le cabanon en bois (anciennement à Monsieur Piquet) le temps des travaux de réhabilitation de sa maison

Décision : Mise à disposition en l'état

Vente 5 rue des Chanoines :

Suite au document fourni par le géomètre, des modifications sont apportées à la délibération du 12 juin 2024.

La vente porte sur un lot numéro 1 d'un bien immobilier en copropriété situé au 5 rue des Chanoines cadastré section A n°673 et une cour cadastrée A n°674

Le prix de vente du bien est fixé à 50 000 € à l'acquéreur, Madame Amandine DREUX

Les diagnostics immobiliers et le contrôle assainissement sont effectués par la commune

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tous documents s'y rapportant

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer l'acte contenant règlement de l'état descriptif de division constitué sur le bien immobilier cadastré section A n° 673 (documents du géomètre)

Sonia DREUX a quitté la salle lors du vote

Participation aux voyages scolaires de l'école

Au dernier conseil, la demande de participation a été demandé par l'APE de l'école Lefizellier de Ballots. Madame LEJEUNE, institutrice de la classe de CP – CE1 demande à ce que cette subvention soit verser à l'OCCE pour que l'argent servent exclusivement à payer les voyages scolaires.

Pour l'APE, la subvention permettrait à l'association de financer les projets et des activités sur l'année scolaire. C'est pourquoi Madame LEJEUNE demande à ce que vous réévaluez les 2 propositions.

OCCE : 1 versement pour les enfants

L'APE doit subvenir à ses moyens à travers les familles des enfants

Date des vœux 2025 : 11 janvier 2025 à 14 h 00

Date soirée bénévoles : 18 janvier 2025

Prestataire :

Point Marché de Noël

Voir tableau joint Recette 10 114 €

Travailler sur plusieurs paliers pour les sponsors l'année prochaine

Retour positif du sondage envoyé aux exposants (environ 240 personnes ont répondu)

Le marché est positif mais vraiment trop de monde en retour. Les parkings ont été bien gérés

Le chiffre d'affaires est positif

La commune de Craon veut continuer à travailler avec la commune. Réunion avec les référents pour retour du marché

Bilan animation 2024

Voir tableau joint Recettes animation commune : 28 544 €

Point Trophée des bénévoles

Le 6 décembre 2024 a eu lieu les Trophées du bénévolat à Craon

Remise d'une médaille d'or du bénévolat des meilleures équipes

Point Fonds Vert

Le dossier Fonds Vert a été classé sans suite le 28 novembre 2024

Le devis des Pépinières Lardeux pour l'engazonnement du cimetière s'élève à 19 372.80 € sera financé exclusivement par la commune

Repas des aînés

Distribution des repas le samedi 14 décembre